

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 623 Personnel Indigène

n° 623

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 août 1943

Numéro JO

n° 16 du 15/08/1943

Date du numéro

15 août 1943

### TEXTE INTÉGRAL

S AID MOUSSALAM, chauffeur en ser vice au Gouvernement, est licencié de son em ploi pour compter du 11 juillet 1943  
NOUR ROBLE et OMAR BANDJID sont engagés en qualité de chauffeurs au Gou vernement pour compter du 10 juillet 1943  
salaire journalière de Trente frs.